

Yverdon-les-Bains, le 15 juin 2006

Rapport de commission au Conseil communal d'Yverdon-les-Bains sur le préavis no 21 du 1^{er} juin 2006 concernant une demande de crédit d'investissement de fr. 1'800'000.- pour la rénovation du bâtiment du Café du Château et pour la création de l'Espace Jules Verne

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,
La commission a siégé à l'Hôtel de Ville le 14 juin 2006.
Elle était composée de Madame Giorgiatti Sutterlet Silvia, Carp Catherine et de
Messieurs Brand Pierre-François, Cousin Jean-Marc, Duruz Patrik, Pernet Jean-
Marc et Chapuis Jean-David, désigné rapporteur.

Egalement présents, Messieurs les Municipaux Treyvaud Paul-Arthur et von
Siebenthal Daniel ainsi que M. Baertschi Markus, architecte de la ville et M. Gyger
Patrick, conservateur du musée de la Maison d'Ailleurs qui nous ont donné les
informations supplémentaires nécessaires.

Monsieur P. Gyger commence par nous entretenir sur la valeur de la collection de
Monsieur Jean-Michel Margot consacrée à Jules Verne. Il nous a présenté les
possibilités de synergie avec le musée de la science fiction. La gestion de la
collection sera faite par la Maison d'Ailleurs.

Monsieur M. Baertschi nous présente l'aspect architectural du projet. Le bâtiment fait
partie de l'inventaire des monuments historiques mais n'est pas classé.
La vétusté du bâtiment est évidente et la mise en valeur de ces locaux est demandée
depuis de nombreuses années, par la commission de gestion, entre autres.

Description des travaux

Rez-de-chaussé :

Modification et rénovation des sanitaires clients, modification de l'entrée et
amélioration de l'éclairage.

1^{er} étage :

Partie administrative du restaurant : aménagement d'un bureau, de zones de
rangements et de vestiaires pour les employés du Café du Château.

Partie musée : aménagement de bureaux pour le musée de la Maison d'Ailleurs et
d'un local pour le Centre Pestalozzi.

Elimination des sanitaires vétustes.

Pour la sécurité du Café du Château, l'ECA a exigé un plafond anti-feu (350'000.-)

2^{ème} étage :

Mise en valeur de la hauteur de la salle, suppression de la scène surélevée. Par contre, la mezzanine sera préservée et même prolongée.

La salle sera rénovée et aménagée afin de retrouver sa fonction première : réunir un large public ; elle permettra donc l'organisation de conférences, projections, etc....

L'aménagement muséologique de la salle sera pris en charge par la Fondation du Musée.

Les combles:

La charpente sera restaurée, mais le volume ne sera pas utilisé pour des raisons d'isolation et d'autres liées à la sécurité incendie.

La passerelle :

Le choix de la passerelle s'est imposé pour plusieurs raisons :

1. Il ne sera pas nécessaire de sortir du musée pour découvrir l'espace Jules Verne.
2. La charge en terme de personnel et de coût de fonctionnement est largement inférieure que si le musée avait des salles sur deux sites distincts.
3. Sans la passerelle, il faudrait installer un ascenseur dans le bâtiment du Café du Château, ce qui engendrerait de grandes difficultés quant à sa réalisation.
4. Le coût pour l'installation d'un ascenseur est d'environ fr. 250'000.- alors que le prix total pour la réalisation d'une passerelle est d'environ fr. 150'000.-
5. Si des générations futures le désiraient, le retour à la situation actuelle serait facilement réalisable.

Une commission composée, entre autres, de Mme Bavaud responsable des Monuments Historiques de l'Etat de Vaud a été créée pour développer le projet de la passerelle. La commission a opté pour une passerelle de métal et de verre, non chauffée.

Des portes anti-feu seront installées des deux côtés de la passerelle. Les fenêtres se trouvant au dessous de celle-ci seront également anti-feu.

Des travaux d'ordre général concernant l'amélioration des vitrages, le remplacement du chauffage, l'assainissement de l'électricité et des sanitaires, et l'amélioration de la ventilation de la cuisine du restaurant seront également entrepris.

La majeure partie du crédit demandé soit fr. (1'500'000.-) sera utilisée pour la rénovation du bâtiment et le reste, fr. (300'000.-) pour la création de la passerelle et l'aménagement intérieur de la salle d'exposition.

Les différents objets se trouvant encore dans la salle du 2^{ème} étage seront déplacés dans des abris du collège des Quatre Marronniers.

La commission demande qu'il soit préféré pour la passerelle un verre autonettoyant, un verre traditionnel nécessitant un entretien régulier qui sera difficile sans perturber la circulation du centre ville.

Un commissaire a également demandé si le choix d'un acier inoxydable thermo laqué pourrait être fait à la place d'un acier peint. Le coût supplémentaire ne serait pas énorme, mais l'entretien beaucoup plus aisé.

La possibilité de créer une sortie du musée depuis le bâtiment du Café du Château sera également étudiée.

Conclusion

La rénovation d'une des pièces maîtresses du patrimoine bâti yverdonnois sera la bienvenue. La possibilité offerte à la collection Jules Verne d'être mise en valeur est une bonne chose, de plus l'amélioration de l'offre faite par la Maison d'Ailleurs est susceptible d'accroître sa renommée.

La passerelle deviendra éventuellement, du fait de son architecture, un emblème de ce nouveau lieu.

La commission à l'unanimité de ces membres vous recommande d'accepter les différents articles de ce préavis.

Jean-David Chapuis